

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 07 juillet 2015 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs au 1, rue St-Pierre, sous la présidence de monsieur Eric Blanchard, maire. Sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet et Christiane Veilleux
Messieurs Jérôme Caron, Denis Roy, Luc Veilleux
Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2015-89 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

ATTENDU QUE chaque élu a reçu les documents pour approbation;

2015-90

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 09 juin 2015.

ADOPTÉ

2015-91 APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes du mois;

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et il est résolu d'autoriser le maire et la dg/ sec-trésorière à payer les comptes totalisant 107 025.02 \$.

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

2015-92

VOIRIE :

Rang Ste-Anne : Les travaux d'excavation et de rechargement sont complétés.

Soumission :

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément va procéder à des travaux de voirie durant la période estivale;

Il est proposé par le conseiller Francis April et résolu que la municipalité de Saint-Clément demande des soumissions sur invitation pour effectuer le transport de gravier pour les travaux de voirie auprès de Berthier Lepage enr, Les Entreprises Éric Lepage , Constructions BCK .

ADOPTÉ

2015-93

MARQUAGE

Suite à la demande de soumissions pour des travaux de marquage des chaussées, une seule a été reçue Multi-Lignes de l'Est inc. de Rimouski.

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément retienne les services de l'entreprise Multi-Lignes de l'Est inc. pour exécuter les travaux de marquage dans les rues de la municipalité aux prix et conditions mentionnés dans la demande (trois (3) fois 50 km aux sorties du village, ligne de rues, pictogramme, deux traverses de piétons, défense de stationner.

ADOPTÉ

Le député ministre Jean D'Amour sera présent à la municipalité ce mercredi le 8 juillet 2015 pour discuter de l'avancement des projets de réfections des ponts et routes sur notre territoire.

L'employé Jean-Pierre Roy dépose aux membres du conseil le rapport des tâches réalisées durant le mois de juin.

2015-94 Projet : À pied, à vélo, ville active

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément participe au projet dans le cadre du programme À pied, à vélo ville active;

ATTENDU QU'il devient nécessaire de procéder à l'embauche d'un chargé de projet pour ledit projet;

ATTENDU QU'une autre municipalité de la MRC des Basques participe au même programme et que le travail est similaire aux deux endroits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte monsieur Samuel St-Denis-Lysée de Trois-Pistoles comme chargé de projet.

ADOPTÉ

2015-95 TOITURE DU CENTRE DES LOISIRS

ATTENDU QU'il devient nécessaire de changer le revêtement de la toiture du centre des loisirs;

À CET EFFET, Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Clément demande des soumissions à quatre entrepreneurs soient : Construction Berthier Ouellet, Rodier Leblond, Construction Serge Caron, Construction Jacques Tremblay pour effectuer la rénovation de la toiture en bardeaux d'asphalte.

ADOPTÉ

2015-96 BRANLE-BAS DANS LA RURALITÉ

ATTENDU QU'un projet d'expression citoyenne « Branle-bas dans la ruralité » s'implante dans la MRC des Basques;

ATTENDU QUE la demande a été formulée aux municipalités de Saint-Clément, Saint-Guy, Saint-Médard et Sainte-Rita;

ATTENDU QUE des ateliers seront offerts gratuitement aux participants par l'organisme UTIL;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron que la municipalité de Saint-Clément accepte de participer à la formation d'un groupe pour la réalisation d'une création collective avec l'aide UTIL et les participants des municipalités du territoire.

ADOPTÉ

2015-97 PROJET : TABLE D'HARMONISATION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Clément possède une politique MADA;

CONSIDÉRANT QUE le l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent a proposé un projet d'une Table d'harmonisation afin d'améliorer l'offre en loisir aux aînés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des modalités de son implication dans le projet;

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux

Et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Clément accepte d'implanter une table d'harmonisation pour améliorer l'offre en loisir aux aînés de notre communauté.

QUE le maire et dg/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer l'entente en collaboration avec l'Unité Régionale du Loisir et du Sport.

ADOPTÉ

2015-98

PROJET SADC

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités des Basques travaille à l'élaboration d'un projet de développement de la rue Des Champs;

ATTENDU QUE des coûts sont à prévoir pour retenir les services d'un stagiaire de l'Université Laval de Québec ;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément contribue pour un montant de 2 000\$ pour l'embauche d'un stagiaire spécialisé en génie civil.

QUE la municipalité assume les honoraires de la MRC de la Matapédia pour la supervision du stagiaire.

ADOPTÉ

2015-99

PROJET NOUVEAUX HORIZONS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément a tenu un colloque intergénérationnel en mars dernier ;

ATTENDU QUE les élus sont à l'écoute de la population ;

ATTENDU QU'une demande a faite pour l'ajout d'un ascenseur à l'intérieur de l'édifice du Centre des loisirs ;

POUR CES RAISONS, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément dépose une demande pour l'installation d'un ascenseur dans le cadre du programme Nouveaux Horizons du Gouvernement du Canada.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE

L'inspection des véhicules d'urgence a été complétée en conformité avec la Société de l'Assurance automobile du Québec.

2015-100

NOMINATION D'UN POMPIER

ATTENDU QUE le directeur incendie a fait ses recommandations auprès du conseil pour l'embauche d'un pompier volontaire;

ATTENDU QUE le candidat est présentement aux études pour la prochaine année;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément procède à la nomination de monsieur Marc-Olivier Roy comme pompier volontaire de la municipalité.

ADOPTÉ

2015-101

AVIS DE MOTION

Le conseiller Luc Veilleux donne avis de motion qu'à une séance subséquente la municipalité de Saint-Clément adoptera un règlement portant sur la prévention des incendies sur territoire de la municipalité et d'abroger les règlements déjà adoptés pour les mêmes fins.

2015-102

OMH Budget 2015 Révisé

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément a pris connaissance du dépôt de la documentation de la SHQ en lien avec la révision budgétaire 2015 de l'Office municipal d'Habitation de Saint-Clément;

À cet effet, il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte le déficit d'exploitation révisé de l'OMH pour un montant de 5 492\$ et annule la résolution # 2014-184.

ADOPTÉ

2015-103 COALITION URGENCE RURALE

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément adhère à la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent. La cotisation est au coût de 100 \$ pour l'année 2015.

ADOPTÉ

2015-104 DONS : AGENDAS & CANCER EST-DU-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément verse un montant de 50\$ comme participation financière à l'achat des agendas scolaires pour les étudiants de notre localité de l'École intégrée Ste-Marie de Saint-Jean-de-Dieu ainsi que pour la collecte du Cancer de l'Est-du-Québec.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

Le maire donne un compte rendu des réunions tenues à la MRC des Basques durant le dernier mois. La tenue du séjour exploratoire a été une belle réussite, huit participants.

Remerciements pour la participation à la journée de corvée (grand-ménage) des espaces verts.

Le conseiller Luc Veilleux informe le conseil de la rencontre du comité de développement concernant les terrains disponibles pour la construction.

La conseillère Christiane Veilleux a assisté à la réunion du Carrefour-municipale dans le cadre de la politique MADA et famille à Rivière-du-Loup. La MFR du KRTB a tenu sa collation des grades le 19 juin dernier et cinq étudiants ont obtenu leurs diplômes.

La déléguée de la bibliothèque Christine Ouellet a pour sa part assisté à l'AGA du Réseau des bibliothèques à Ville de Dégelis. Une réunion du comité famille a eu lieu pour établir les priorités.

Période de questions

Aucune intervention des participants à l'assemblée.

Autres sujets : **Moulin Beaulieu**

2015-105 ATTENDU QUE la municipalité Saint-Clément reconnaît le site du Moulin Beaulieu comme un patrimoine important pour notre milieu;

ATTENDU QUE l'Association des moulins du Québec peut apporter de l'aide en offrant une expertise pour la sauvegarde, la restauration, la mise en valeur ou la gestion d'un moulin;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont été informé de la possibilité qu'une journée d'expertise et de mentorat puisse avoir lieu au Moulin;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément mandate monsieur Jérôme Caron, conseiller comme représentant de la municipalité au sein du comité de travail pour la demande d'une journée d'expertise et de mentorat.

ADOPTÉ

2015-106 POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément a la ferme volonté de ne tolérer aucune forme de violence afin d'assurer à tous ses employés un milieu de travail sain et respectueux de la dignité de chaque personne, sécuritaire est libre de toute menace de nature verbale, physique et psychologique;

ATTENDU QUE la Municipalité adopte par sa politique la règle de la tolérance zéro à l'égard de la violence au travail;

ATTENDU QUE tout acte de violence commis par un citoyen, un visiteur, un fournisseur, un sous-traitant ou par toute autre personne à l'encontre d'un employé de la Municipalité, y compris un élu, ne sera en aucun temps toléré par la Municipalité;

ATTENDU QUE la politique vise à :

Informier et sensibiliser les personnes à la violence en milieu de travail sous toutes ses formes;
Prévenir cette violence et la faire cesser, le cas échéant;
Proposer l'aide requise lorsque des cas de violence se manifestent;
Corriger toute situation de violence

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Clément adopte la Politique de tolérance zéro pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous.

Que la municipalité croit que la violence sous toutes ses formes est inacceptable et qu'elle ne doit pas être tolérée par ses élus, ses fonctionnaires ainsi que ses bénévoles.

- Politique jointe aux registres.

ADOPTÉ

Date de la prochaine rencontre : lundi le 13 juillet 2015 à 19h30.

2015-107 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu de lever la séance à 21 h 15.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.